



RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Siège Social : BOURSE DU TRAVAIL
Rue Arsène-Leloup - NANTES

TÉLÉPHONE 145.88
Abonnement : 5 francs par an
Paraissant le 6 et le 20 de chaque mois

Rédigé et composé exclusivement par des camarades syndiqués
La Correspondance doit être adressée
au Secrétaire de l'Union Départementale

NOTRE OPINION

Le Mur d'Argent

Voilà bien une expression souvent entendue dans nos réunions et meetings. Les caricaturistes nous en ont donné des images saisissantes. Par exemple, celle-ci : « Quelques coffres-forts trapus et massifs, bien alignés, dont l'un ouvert laisse apparaître de petits sacs noués avec une inscription chiffrée : 1.000, 5.000... Près des coffres-forts, l'ange gardien. Un gros monsieur à monocle, ehauve, cigare de choix à la bouche, confortablement assis dans un fauteuil. »

Cela nous donne un aperçu de la puissance de qui nous asservit, qui est toujours plus fort que tous les gouvernements, qui fonde des émeutes (premier genre : 6 février) lorsque tout ne marche pas selon son gré, qui est au-dessus des lois et des règles humanitaires, qui règne en fait sinon officiellement.

Les coffres-forts, ce sont nos grands établissements de crédit, que nous connaissons tous, aux lourdes portes de fer forgé, aux fenêtres protégées de la même manière. Le monsieur bedonnant, au double menton, tirant d'épaisses bouffées de fumée de son cigare c'est un membre, ni plus ni moins, du conseil d'administration d'un de ces établissements bancaires dont la fonction se résume : à faire fructifier les capitaux qu'on lui remet, à faire que ceux qu'il cède soient bien rémunérés, à prendre en mains certaines affaires sûres, à servir d'intermédiaire dans d'autres plus douteuses, de telle sorte, que dans l'un ou dans l'autre cas, il y ait toujours pour lui une source de profits.

C'est là, effectivement, la raison d'être et de vivre des Banques. Le bénéfice, le gain réalisé leur a permis d'obtenir une puissance qui s'est accrue démesurément et qu'elles s'efforcent, même à l'heure présente d'accroître pour bien la conserver. Dans l'instabilité économique, avec le ralentissement des affaires, les Banques n'ont pas, depuis plusieurs années, une base solide. Quelques-unes ont sombré, d'autres vivent, mais les principales continuent à se développer au détriment de l'Etat et du Travail.

C'est une chose facile pour ces arrières, puis qu'elles sont maîtresses de la Presse et de l'opinion ; maîtresses aussi de l'économie et des services

publics. Elles apportent leur appui, à la Trésorerie, et savent obtenir par de savantes manœuvres de fructueuses ristournes. Personne ne l'ignore. Tout le monde sait, que la conversion des rentes a rapporté aux Banques quelques 500 millions et que depuis, elles ont appris à mieux rançonner l'Etat français. Ce dernier se laisse faire. A quoi bon se gêner, disent-elles ? Ainsi, si vous, particulier, vous apportez à un établissement de crédit une certaine somme d'argent, il vous allouera un intérêt dérisoire 1/2 % par exemple. Si vous exprimez votre surprise, vous apprendrez que l'argent pullule, que les coffres de la Banque sont archi pleins et que c'est tout les matins. Par contre, si c'est le Trésor qui doit emprunter on lui tient un langage différent : il y a de l'incertitude, beaucoup de méfiance, les capitaux se dérobent (la Presse à gages, vous le pensez fort bien, est là pour un coup !) et le Trésor convaincu ou qui a besoin d'argent, relève le taux de l'intérêt et des commissions. Tant et si bien, que depuis la rente de conversion 4 1/2 pour cent, des émissions ont été effectuées qui rapportent 5 1/4 pour cent.

Il en sera toujours de la sorte tant que nos principaux établissements bancaires (Crédit Lyonnais, Comptoir d'Escompte, Société Générale, etc...) en collusion avec la Banque de France, auront en vue le profit au lieu de l'intérêt public et tant qu'ils se trouveront placés entre le Trésor et l'Épargne. L'intermédiaire se paye, c'est son droit strict, mais encore faut-il qu'il n'abuse pas de la situation et ne spéculé pas sur elle.

Les Banques abusent et spéculent depuis longtemps. Le jour, où elles ont trouvé devant elles, un gouvernement décidé à les raisonner, elles ont créé une première fois dans la masse, une panique : puis une deuxième fois, elles nous ont montré le spectacle d'une émeute, celle du 6 février ; demain, si nous n'y prenons garde, par cette opposition Droite contre Gauche qui les sert à ravir, à laquelle elles travaillent, elles peuvent nous conduire à la guerre civile, à la guerre tout court.

Il serait temps, qu'on leur impose de vraies directives.

LE REVEIL SYNDICALISTE.



Planistes



Croix de Feu : Qu'est-ce que la C. G. T. ?
L'ouvrier : C'est une société qui n'a jamais raison de suite.

C'est vrai. Souvenez-vous, camarades, des Etats Généraux du Travail et du plan confédéral. Quelles railleries suffisantes ne déclenchèrent-ils pas ! Non, il ne fallait pas « restaurer l'économie capitaliste » ; non, il ne convenait pas de dissertar à l'heure du danger... Un plan ? Pourquoi faire ?

On avait beau répondre que, dans la tourmente économique, le ralliement des forces laborieuses ne pouvait se faire que par ce moyen ; on se heurtait à la nervosité des batailleurs, à l'inertie souriante des incrédules, au manque de foi des uns et à la mauvaise foi des autres. Jusqu'au jour... Oui, souvenez-vous :

Dès juillet dernier, politiciens et beaux esprits se ravisèrent : cette sacrée C. G. T. ! Ce n'est pas trop bête ce qu'elle raconte là ! Et puis, elle nous donne des idées... Le festin est prêt ; mettons-nous à table. Ces Messieurs, en effet, étaient servis. Ils mangèrent bien : laissons leur ce mérite...

Ce furent, d'abord, les Etats Généraux de la Jeunesse, convoqués à Paris par je ne sais qui. Les J. P. y assistaient, elles mêmes. D'un élan unanime, cette sympathique jeunesse condamna le capitalisme et se prononça pour un plan de refonte de son économie.

Vint ensuite le Conseil National des « néos » : dicto, et approbation explicite de l'action confédérale...

Et tous, à l'exception des rédacteurs de la « Révolution Proletarienne », tous suivirent.

Au Congrès Socialiste : adoption du plan confédéral des toges de doctes universitaires se mêlèrent

dans le cortège des approbateurs, aux larges cha peaux du marxisme intégral. Plus récemment, le Congrès Radical a entendu des discours qu'on eût dits sténographiés clandestinement dans la salle du dernier Comité Confédéral. Le « Front Commun » à son tour, dans son Congrès tout récent, a pris le titre significatif de « Front Social », et s'est prononcé pour un programme d'action économique, selon la formule et l'esprit du plan confédéral.

Hier encore, Flandin marquait sa volonté de lutte contre la crise... (attendons) ! et Marquet annonçait son intention de prendre, pour l'y aider (?), son « bâton de pèlerin »

Cette fois, ça y est. L'émulation des esprits est acquise. On comprend, on s'apprête à suivre. Tous nos camarades vont croire au plan. Fini le scepticisme... ! Tant mieux. Relisons Molière, enfant du peuple :

« Tous les discours sont des sottises,
« Parlant d'un homme sans éclat...
« Ce seraient paroles exquises
« Si c'était un grand qui parlât. »

pas vrai ? — se passe de la réclame et des grands-deurs Qu'on lui fauche son programme, peu lui chaut. Pourquoi qu'on l'applique ! La réalisation lui suffit.

M. Jacques Duboin a raison de dire :

Les perfectionnements continuels de l'outil-lage industriel et agricole, conjugués avec l'emploi de plus en plus intensif des énergies captées dans la nature, font croître la production jusqu'à un point où celle-ci peut augmenter en même temps que le chômage. A ce moment critique, il se produit une baisse générale du pouvoir d'achat de tous les consommateurs, que rien ne peut enrayer ; en même temps, la paralysie de la vie économique qui en est la conséquence dégage une masse de capitaux définitivement inutiles : on dit qu'ils sont thé-saurisés.

On aurait tort de conclure que cet instant marque l'apogée du développement économique d'un pays, mais celui-ci ne peut reprendre de l'élan sans une transformation complète du régime social.

Cette inévitable transformation du régime social ne peut résulter que d'une économie dirigée dans l'intérêt des masses préconisée par

Le Plan du Travail

Voulez-vous la fin de la crise ?

Si oui.....

Faites-vous les propagandistes du Plan de Travail de la C. G. T.

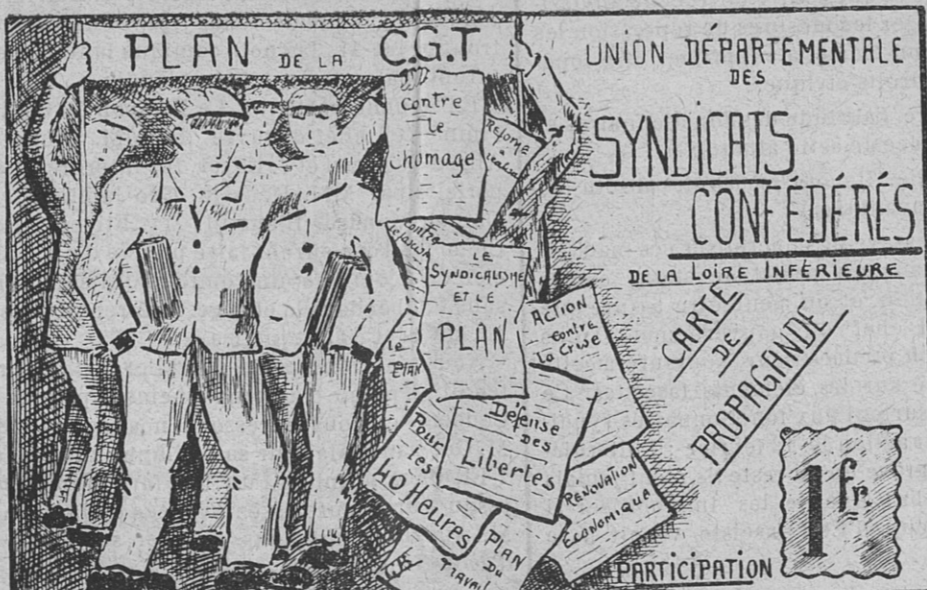
Chaque semaine les statistiques officielles accusent une augmentation importante du nombre des chômeurs.

Que fait-on pour enrayer ce fléau : LE CHOMAGE ?

RIEN !...

La C. G. T. préconise l'application

DU PLAN DU TRAVAIL



LES SAVANTS et LES TECHNICIENS honnêtes et sincères se désolent de voir la folie, le désordre et la gabegie d'un régime économique basé sur le profit.

ILS ADOPTERONT LE PLAN DE LA C. G. T. qui met le talent, le savoir et la science au service de l'intérêt collectif.

Tout syndiqué doit placer la carte de propagande de l'U. D. de la Loire-Inf^{re} et acheter les timbres propagande de la C. G. T.



Comité Général de l'Union Locale

Il s'est tenu le Mercredi 21 Novembre, à 18 h. 30, sous la présidence de **Bétagel**, ayant comme assesseurs **Houdelier** et **Masson**.

Rochet, secrétaire, donne la lecture du **procès-verbal** de la dernière séance, qui est adopté et de la **correspondance** :

1° d'une lettre de l'Union locale unitaire relative à l'Unité. La réponse faite par **Rochet** aux unitaires est approuvée par le Comité Général.

2° d'une lettre du Maire demandant aux membres ouvriers de la Commission du Fonds de chômage de reprendre leur place à cette commission.

Péneau, Rochet, Rouaud, donnent à ce sujet des explications au Comité Général qui approuve à l'unanimité la réponse faite par les membres ouvriers de la lettre adressée le 21 novembre.

Monsieur le Maire,
Nous avons bien reçu votre lettre du 22 octobre dernier et celle du 10 courant, relatives à notre démission de la Commission du Fonds de Chômage ; nous avons le regret de constater que la première n'infirmait rien les faits qui ont motivé notre démission.

S'il y a eu des réductions d'allocations, elles n'ont pas été faites, du moins par nous, par application d'un règlement élaboré en notre absence et dont nous n'avons jamais eu connaissance. Un seul de nous, notre camarade **Rouaud**, a bien eu en sa possession un projet de règlement, mais ce n'était qu'un projet de règlement, et non un règlement discuté et approuvé par les membres ouvriers.

Vous signalez qu'un chômeur ayant une pension de 7.500 francs peut toucher une allocation s'il a le maximum, soit 19 francs par jour.

Or, à la dernière réunion à laquelle notre camarade **Péneau** assistait, c'était le 8 ou le 9 octobre, l'allocation a été totalement supprimée au chômeur Blasse, dont la pension est de 3.325 frs. ; depuis, l'allocation a également été supprimée au chômeur **Tristan**, dont la pension est de 3.280 frs.

À la réunion de la Commission paritaire du 23 Janvier dernier, la Commission avait plusieurs cas particuliers à examiner. Parmi se trouvait celui du chômeur **Maisonnewe Roger**. Elle décidait de lui maintenir l'allocation, ainsi qu'en témoigne le procès-verbal de la dite Réunion. Or, à la date du 10 Octobre, l'intéressé était avisé par lettre qu'il était radié par le contrôle du service, parce qu'il ne pouvait fournir un certificat de travail réglementaire (6 mois).

Ce chômeur a travaillé dans différentes maisons de Nantes, travail dont la durée varie de 1 an à 2 ans ; seul le dernier certificat porte une durée de 2 mois ; on ne peut, en toute sincérité, qualifier ce chômeur de professionnel du chômage.

Enfin, tout dernièrement, les services ont refusé d'inscrire en qualité de chômeuse, M^{me} **Chauvière**, 6, rue Ollivier de Clisson, qui travaille régulièrement en qualité de papetière dans les imprimeries. Cette chômeuse est assurée obligatoirement aux A. S. ; son défaut d'inscription sur la liste des chômeurs fait qu'elle ne peut bénéficier de l'exonération de sa cotisation aux A. S. et, si le chômage se prolonge, elle ne remplira pas les obligations pour bénéficier des prestations auxquelles elle aurait droit, si elle avait été portée en chômage ainsi que la loi l'exige.

D'autre part, nous croyons savoir que, sous peu, sera institué un Fonds National de Chômage ; le règlement placera, sans nul doute, tous les chômeurs sur le même pied d'égalité, quelles que soient leurs professions. Nous n'aurons plus à regretter, pour les marins par exemple, que l'allocation leur soit refusée ou accordée selon la Ville où ils auront été débarqués chômeurs. Ainsi un exemple : à **Saint-Nazaire**, le marin débarqué chômeur reçoit l'allocation du fonds de chômage, mais, pour lui seul, s'il n'habite pas la ville ; cela lui permet de vivre en attendant un embarquement. A Nantes, l'allocation lui est refusée.

Pour toutes ces raisons, et nous pourrions en citer d'autres, nous avons le regret de vous faire connaître que nous ne pouvons reprendre notre place au sein de la Commission, tant qu'un règlement que nous aurons discuté et approuvé, ne sera pas mis en application.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, avec nos respects, nos bien respectueuses salutations.

Travailleur grâce aux militants les masses, combattre le chômage et leur fournir

3° **Correspondance diverses** (adopté).

Subscription en faveur des proscrits espagnols. **Péneau** fait au Comité Général un compte rendu des diverses démarches qu'il a effectuées pour nourrir, héberger nos camarades espagnols. Il ne cache pas, que devant le nombre de chômeurs français il sera difficile de leur apporter un concours très large. Grosses difficultés pour leur trouver du travail étant donné les formalités à accomplir, qui découlent de lois récentes. Il faut aussi tenir compte de l'opposition qui se manifeste dans l'opinion publique à l'égard des proscrits. Nous devons, autour de nous, nous efforcer d'en détruire les effets et bien préciser que ces proscrits sont des militants comme nous. Déjà, l'appel que j'ai lancé a produit son effet. De nombreux syndicats ont versé ou vont verser. **Péneau** donne lecture des secours qu'il a reçus (voir liste). A une question posée par un camarade qui lui demande s'il est intervenu auprès des espagnols établis à Nantes et le résultat obtenu, **Péneau** répond qu'il n'y a, de ce côté, rien à faire. C'est, amèrement, que le Comité Général enregistre ce fait. Il doit inciter les organisations syndicales à répondre avec empressement à l'appel lancé par l'Union Départementale et à ne pas ménager leur concours pour apporter aide et assistance à nos camarades espagnols proscrits (17 à St Nazaire, 9 à Nantes).

Somme reçues à l'Union Départementale, le 23 Septembre :

Union Locale de Nantes	250 »
Union Départementale de la Loire-Inf.	400 »
Collecte faite au personnel de la Caisse "Le Travail" et aux permanents	100 »
Syndicat des Culottiers Gilletiers de Nantes	50 »
— des Ouvriers des P. T. T. de Nantes	100 »
— des Charbonniers de Nantes	100 »
— de l'Imprimerie de Nantes	20 »
— des Municipaux de Nantes	100 »
— Départemental des Municipaux	50 »
— des Métaux de Couëron	50 »
— des Ouvriers et Ouvrières de Donges	50 »
— des Institutrices et Inst. de la L.-I.	200 »
— de la Manufacture des Tabacs	100 »
— des Agents des P. T. T.	200 »
Camarade Laval, Président de la Caisse Départementale des Assurances Sociales	20 »
Syndicat des Municipaux de St-Nazaire	50 »
— des Inscrits Maritimes de Nantes	100 »
	1.940 »

DÉPENSES EFFECTUÉES

Versé à la C. G. T.	550 »
Versé aux Réfugiés à Nantes	468 »
Versé aux Réfugiés à St-Nazaire	800 »
	1.818 »

En Caisse au 23 Novembre 1934... 122 »

Projet de loi du 11 Juin 1925 (Durafor) sur les accidents de travail. **Rochet** donne au Comité Général sur cette importante question d'amples renseignements. Définitivement voté en 1927 à la Chambre, en 1929 au Sénat, il reste toujours un projet.

Péneau précise les points essentiels inclus dans le projet de loi :

Augmentation de l'indemnité journalière ; paiement à partir du 1^{er} jour ; augmentation du taux de la Pension et des charges de famille ; procédure plus facile et plus rapide ; paiement des cotisations A. S. par les patrons, etc.

Rochet décide l'envoi d'une lettre aux parlementaires rappelant ce projet. Le Comité Général approuve.

Questions diverses. — Renseignements donnés par **Rochet** sur la liquidation de la Banque des Coopératives, le paiement des intérêts et le retrait partiel des capitaux.

Péneau soumet au Comité Général une suggestion, celle de réunir d'ici peu tous les secrétaires d'organisation afin de donner un nouvel essor au *Réveil Syndicaliste*, pendant l'année 1935. Séance levée à 20 h. 15.

La Conférence d'information du 23 Novembre

Nous nous souvenons tous de cette réunion, préface aux Etats Régionaux du Travail, où Neumeyer retraçait devant un auditoire attentif à sa parole, les événements du 6 février à Paris et ces journées des 9 et 12, où pour la première fois, sans doute dans l'histoire, les fonctionnaires en faux-cols combattaient côte à côte avec leurs camarades ouvriers, pour la défense de la liberté et des libertés syndicales menacées.

Cette deuxième conférence a connu le même grand succès.

Plus de 150 militants fonctionnaires et ouvriers, car **Péneau** avait eu l'heureuse initiative d'y associer nos camarades de l'industrie privée, y assistaient et on peut dire que la plupart des organisations de notre ville y étaient représentées. Métallurgistes, Cuir et Peaux, Employés des Deux Sexes, Imprimeurs, Electriciens, Instituteurs, Douanes Sédentaires, Dockers, Trésor, Postiers, Manufacture des Tabacs, Communaux, Menuisiers, Inscrits Maritimes ; syndicats nazairiens avec Jouvance, Le Tallec, Blanchard et Guillon.

Il est 19 heures, quand **Péneau** qui préside, assisté de Jouvance, de Rochet et de Bossis, se lève et après avoir précisé les buts des conférences, donne la parole à Neumeyer.

Tout de suite, Neumeyer a conquis son auditoire qui marquera à plusieurs reprises son assentiment, par de chaleureux applaudissements. Ce grand bonhomme à la parole ardente, sait faire passer, dans ceux qui l'écoutent, toute la foi ardente qui l'anime.

Son exposé clair, précis, fut tel que le temps à l'écouter nous a semblé bien court, et cependant rien ne fut laissé dans l'ombre.

C'est d'abord un rappel des événements qui déjà appartiennent à l'histoire, indique à quels mobiles la C. G. T. a obéi en organisant les conférences d'information.

Travailler grâce aux militants les masses, combattre le chômage et leur fournir

Depuis l'avènement du gouvernement du 6 février, se poursuit une campagne contre le syndicalisme, des fonctionnaires, contre leur liberté d'opinion. Cette campagne est alimentée par l'oligarchie financière, pour les grands Intérêts Economiques, qui sentent combien de plus en plus s'affermir l'Union des Travailleurs de l'Etat et de l'Industrie privée et qui pour y faire échec n'hésitent pas à envisager les mesures de répression les plus féroces, sinon même, à supprimer aux fonctionnaires leurs droits civiques.

Quelle doit être l'attitude des fonctionnaires et des ouvriers en face de cette attaque.

Leur sort est lié. Ils ont le devoir absolu de s'unir toujours davantage.

Doumergue a essayé de concrétiser ces mauvaises intentions dans un projet de statut enclous dans la constitution, et on peut être assuré que Flandin, l'actuel chef du gouvernement, plus dangereux que son prédécesseur, poursuivra cette politique, appuyé sur les éléments fascistes. Ce qu'on reproche surtout aux fonctionnaires syndicalistes, c'est leur action le 12 février ; l'interdiction du droit de grève qu'au reste ils n'ont jamais eu, n'a d'autre but que de les immobiliser si d'aventure un coup d'Etat fasciste venait à se réaliser.

Avec quelle vigueur, Neumeyer fait justice des colportages intéressés de la Presse vendue, quand il marque que les syndicalistes ont la conception la plus élevée de leurs obligations professionnelles et pour premier devoir d'être sans reproches.

Puis il marque que les difficultés que nous subissons, matérielles et morales, ont leur origine dans la crise. Pour ne l'avoir pas suffisamment compris, les gouvernements de gauche n'ont su ou voulu y apporter que des palliatifs, élever des barrières douanières, continger les importations, poursuivre la déflation des traitements et des salaires.

Dans un article récent, le *Réveil Syndicaliste* marquait son hostilité aussi bien contre la politique de déflation, que contre la politique de dévaluation préconisée par P. Reynaud. C'est aussi l'avis de Neumeyer qui montre que la classe des travailleurs à tout à perdre à ces jeux monétaires. C'est la stupide politique du profit qui a mené le capitalisme à l'abîme. Sans cesse, investissant ses capitaux dans de nouvelles entreprises, créant toujours plus de richesses, l'oligarchie financière n'a pas su, vouloir en faire bénéficier les travailleurs et ainsi, paradoxe monstrueux, l'extrême abondance des richesses aboutit à la plus extrême misère.

Voilà-on des chiffres.

Lebas, maire de Roubaix, indique les conséquences du chômage dans la ville qu'il administre. 103.000 kilos de viande de bœuf, 45.000 kilos d'abats, 23.000 kilos de viande de lapin.

Plus de 50.000 kilos de conserves de poisson ont été consommées en moins en 1930.

La C. G. T. a compris l'obligation absolue de remédier à cette situation qu'exploite le fascisme de tous les pays. Elle a dressé un plan de réformes, dont on peut discuter, mais dont les idées-forces résident dans la semaine de 40 heures, dans un programme massif de grands travaux, dans la nationalisation du crédit ; c'est autour de ces idées-forces que doit s'opérer le rassemblement de tous ceux qui veulent le droit au travail pour avoir le droit à la vie. Pour Neumeyer, il importe de gagner ce plan le plus grand nombre, ce n'est pas chose facile, sans doute, mais on sent cependant que les idées de rénovation économique se font jour dans toutes les classes. Il faut à tout prix que l'action des militants tende à ce rassemblement et c'est à cette tâche impérative qu'il nous convie.

Neumeyer, parlant de l'Unité, proclame sa conviction profonde que l'union des forces ouvrières se réalisera à travers les Syndicats et les Fédérations, et qu'elle ne sera durable que si les intéressés se mettent au préalable d'accord sur un programme d'action commun.

Et c'est la fin, après que **Péneau** ait chaleureusement remercié l'orateur de son bel exposé qui, nous en sommes certains, portera sa récompense.



Dans les Syndicats

Chez les Boulangers de Nantes

Le Syndicat Confédéré des Boulangers de Nantes organisait en soirée, Samedi 19 Novembre, un Concert au profit de ses chômeurs. Si le public ne fut pas nombreux, ce que nous regrettons, les dames et les camarades présents ont tenu à faire bon accueil aux gentilles vendeuses de pochettes-surprises. C'est par centaines que les pochettes furent vendues ; il ne pouvait guère en être autrement, car de nombreux lots étaient réservés aux gagnants.

A ce Concert-Bal, **Péneau** secrétaire de l'Union Départementale ainsi que plusieurs militants des syndicats de Nantes avaient tenu, par leur présence, à apporter leur part de solidarité aux chômeurs boulangers.

Le Bal qui s'est terminé tard dans la nuit fut, jusqu'à la fin, animé d'un entrain dont la jeunesse sût profiter.

Nous ne voudrions pas terminer cette petite note sans remercier les camarades du Théâtre de la Jeunesse du Travail qui ont su, au cours du Concert, donner aux assistants, la galté et la satisfaction d'une soirée bien remplie.

Chez les Employés des Tramways

L'Orphelinat des Employés et Ouvriers des Tramways donnait, dimanche dernier, son Concert-Bal annuel, Salle des Fêtes de la Bourse du Travail.

Disons tout de suite que cette matinée obtint un succès inespéré. Il est vrai que les organisateurs avaient mis sur pied un programme de choix et en avait confié l'exécution au Théâtre de la Jeunesse du Travail, ce qui n'est pas peu dire.

Nous eûmes le plaisir d'entendre tour à tour : M^{me} Etienne, soprano ; M. Ménard, baryton ; M^{me} Clément, chanteuse légère ; M. Algrim, baryton ; M. E. Jaminais, ténor ; M. Doussin, comique troupier et M. Jag'not, comique fantaisiste. Tous furent chaleureusement applaudis.

En seconde partie : "Le Tampon du Capiston", l'immortel chef-d'œuvre de MM. Moeuzy-Eon, Alfred Vercourt et J. Bever, fut interprété de façon parfaite par MM. Doussin, Géo Jaminais, Paulo, Doinel, Ménard, Biémond, M^{me} Etienne, Edith et Clément. Tous surent faire preuve d'un sens judicieux du comique, un comique qui sait faire rire sans tomber dans la charge. Ils furent joyeusement acclamés et c'était justice.

Nous n'aurions garde d'oublier M^{me} Honorat qui tenait le piano d'accompagnement pour la partie Concert, et nous adressons nos compliments à M. Géo Jaminais pour sa brillante mise en scène. Et, pour terminer, un bal fort animé eut lieu jusqu'à une heure assez avancée de la nuit, et où M. Andrel'ys sut nous montrer son beau talent d'accordéoniste.

A l'issue du Concert, un Vin d'honneur fut offert aux amis de l'Orphelinat des Tramways auxquels le camarade Roumas remercia au nom du Syndicat des Tramways, les amis et militants de l'Orphelinat ainsi que les Artistes du Théâtre de la Jeunesse du Travail.

Gautier, au nom du Conseil d'Administration de l'Orphelinat des Tramways fit part combien il était satisfait de la présence des militants du Syndicat des Tramways ; il précise le but que poursuit l'Orphelinat.

Péneau, au nom de l'Union Départementale, fit un exposé sur la situation critique que les travailleurs subissent en ce moment. Il fit remarquer combien le Concert était réussi et remercia au nom des syndicats confédérés, du département, les organisateurs de la fête.

Fourny, Avocat conseil du Syndicat des Tramways vint aussi apporter son salut fraternel ; il dit qu'il se trouve fier de se trouver parmi les camarades employés et ouvriers des Tramways. Il affirme à nouveau qu'ils peuvent compter sur son concours en toutes circonstances.

Le Secrétaire du Comité des Fêtes : CAILLON.

Chez les Ouvriers des P.T.T.

Conseil Syndical. — En sa réunion du 6 novembre, le Conseil Syndical a décidé :

1° de proposer à la prochaine Assemblée Générale, la révision des articles 3, 6, 15 et 16 des statuts de la section.

2° d'établir un fichier pour le recensement exact de celle-ci.

3° d'organiser, en accord avec le Syndicat des Agents et celui des Employés, la bibliothèque de la Fédération Postale.

Conformément à la circulaire 91, le Trésorier donne le compte rendu des démarches faites près de certains retardataires. Le Conseil Syndical maintient la décision de la Section à savoir la radiation, à la date du 15 novembre, des camarades **DAVID**, contrôleur des lignes aériennes à Nantes, **ELUERE**, agent des lignes à Châteaubriant, **PICHOT**, aide-mécanicien au Central de Cambonne, si ceux-ci n'ont pas répondu, à cette date, à l'appel du bureau.

D'autre part, une lettre de protestation contre les mesures prises par le gouvernement espagnol envers le prolétariat de ce pays, a été adressée à l'ambassade d'Espagne à Paris. Un premier secours de 100 frs. a été versé à la C. G. T. pour nos camarades réfugiés espagnols.

A l'appel du camarade **Péneau**, secrétaire de l'U. D., en faveur des réfugiés espagnols dirigés sur notre département, le bureau a répondu en faisant parvenir à **Péneau** la somme de 100 francs.

Groupe technique du montage (décisions prises). — La candidature du camarade **Gros** est proposée en remplacement du camarade **Bensussau** à la Commission exécutive du groupe.

Il demande que ne soient admis à la prochaine Conférence Nationale du montage que les délégués du département à jour de leurs cotisations.

Il se déclare toujours partisan du journal corporatif confédéré du montage et de l'abonnement obligatoire de tous les membres du groupe. Il s'engage à y collaborer et, à cet effet, désigne une Commission de rédaction. En font partie les camarades : **Hatet, Mary, Thébaud, Pedenaud** et **Barillot**.

Un projet d'organisation du montage a été envisagé. L'étude sera faite par une commission composée des camarades : **Countant, Pineau, Barillot, Mary, Hervouet**. Cette étude sera soumise à la prochaine réunion.

Délégation auprès de M. l'Ingénieur en Chef le 19 novembre. — M. l'Ingénieur en chef a promis de faire étudier les différentes questions qui lui furent soumises par la délégation syndicale, à savoir :

1° une proposition du groupe technique de l'aérien.

2° l'amélioration du matériel automobile ;

3° l'indemnité de bicyclette pour les agents chargés du service des dérangements.

4° la location d'un terrain pour la construction d'une guérite servant de dépôt matériel et outillage à Nantes Etat.

Chez les Municipaux

Le Syndicat du Personnel Municipal a décidé de donner, le Samedi 8 Novembre, dans la grande salle de la Bourse du Travail, décorée et aménagée, une Soirée Dansante, au bénéfice de son Arbre de Noël annuel.

L'orchestre monté avec soin, n'aura rien à envier aux Jazz les plus réputés, par son répertoire, son entrainement et sa science musicale. La direction en est assurée par Monsieur **Rondeaux**, dont les qualités n'ont pas besoin d'être vantées.

Jusqu'à présent, le Comité des Fêtes était resté dans le cadre du personnel municipal ; cette année, c'est avec le concours du Comité Départemental des Loisirs, que nous ouvrons notre série de fêtes. Nous espérons que la Bourse sera trop petite pour contenir le flot de danseurs qui s'y pressera. Ils peuvent être assurés de passer une agréable soirée.

Pendant le bal, une tombola volante, au cours de laquelle plus de 500 lots seront distribués, saura joindre l'utile à l'agréable.

Le buffet sera tenu par l'ami **Gardais**. Sandwichs et muscadet de première qualité.

Nous espérons que les camarades des syndicats de Nantes sauront reconnaître les efforts du Comité des Fêtes et qu'ils répondront à notre appel.

Pas d'indifférents, que chacun apporte sa contribution au succès de cette soirée. Syndicalisme est synonyme de solidarité.

Ch. Bossis,

(Voir en 3^e page le programme).

**Camarades, nos Annonceurs nous aident
Adressez-vous de préférence chez eux**

LA CHATELAINE

VEND à prix égal, la meilleure qualité
à qualité égale, aux meilleurs prix

18 et 20, Rue Crébillon
11, Rue Scribe - NANTES

A LOUER

Orthopédie...
Fabrication et Réparation de tous les appareils
Location de lits mécaniques, béquilles, gouttières, etc.

L. ROCHET, RUE DE VERDUN - NANTES

A L'EGLANTINE

**Couronnes Mortuaires
FLEURS D'APPARTEMENTS**

1, Rue du Moulin
NANTES

Téléphone 145.44 Remise aux Sociétés

Un coup d'œil aux étalages
des Magasins PRIMLUX
vous en dira plus qu'un
long discours

Le Timbre Primlux

22, Rue du Calvaire
- à NANTES -

Ne donne que des Primes de Choix

DÉSIREZ-VOUS

un BON
PHONO

OU UN
BON POSTE DE
I.S.F.

Venez
Chez



DUIGOU

22, RUE DES HALLES

PHONOS GARANTIS, depuis 250'
POSTES T. S. F. 995

GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT

Mieux et Meilleur Marché... c'est

AUX 3 SPÉCIALITÉS

8, Rue de la Paix - 1 et 3, Rue du Bouffay

Téléphone 113.37 NANTES Remise 5 %

que doivent s'acheter

Linoléums - Tapis

- Toiles Cirées -

E. CHEVALIER

OPTICIEN-SPECIALISTE

2, Rue de l'Echelle **NANTES**
(Bas des Marches du Bon-Pasteur)

REMISE 10 % AUX SYNDIQUÉS

Souscrivez au

DICTIONNAIRE LAROUSSE DU XX^e SIÈCLE
(Les six volumes sont parus)

et toutes Grandes Publications
à la **Librairie Alfred BRELET**
33, Rue de Verdun - NANTES - Tél 147-97
Grandes facilités de paiement

POUR VOS CHAPEAUX ET CASQUETTES

Adressez-vous **Chapellerie MERCIER**
Successeur CHESNEAU
8, Place du Pilon - NANTES
Remise 10 % aux syndiqués

PECHEURS !

Voulez-vous de bons conseils pour la saison
Venez consulter nos prix, voyez nos qualités

Ludovic CADIOU Rue Grande-Besée, 10
(près du Pont de la Madeleine - NANTES)

MODERN'PÊCHE

CHEVASSU

8, 10, Rue d'Orléans - NANTES

Autres Maisons à LORIENT, BREST,
TOURS, BLOIS

Gros achats - Bénéfices modérés - Bas prix

Réveils - Montres - Garnitures Cheminée
Couvres

ARTICLES GARANTIS

MAISON NANTAISE

A LA **RENOMMÉE**

PLACE DU BON-PASTEUR

Ses **CHAUSSURES** de Fatigue et de Travail
de Qualité Supérieure Garantie

Ses Séries Réclame à des Prix Imbattables

LA SOLIDARITÉ

Assurance Ouvrière
- contre l'incendie -

Fondée à Nantes en 1900

Siège Social : 9, Rue de Maubeuge, à PARIS (IX^e)

Situation de la Société au 31 Décembre 1932

Capitaux assurés	8.108.000 000 de Frs.
Portefeuille de cotisations à recevoir	10.000.000 de Frs
Portefeuilles de titres	501.000 Francs
Sociétaires	92.000

LA SOLIDARITÉ

est administrée et contrôlée par des Organisations
Ouvrières, COOPÉRATIVES et SYNDICATS.

Pour tous Renseignements :

S'adresser ou écrire à M. CLERO, Café de la Réunion,
25, Rue Voltaire, à Nantes - Téléph. 151.78

à M. NÉDELLEC, 45, Rue Villès-Martin, à Saint-Nazaire

à M. GUÉRIN, 16, Cité du Bossis, à Couëron

AGENTS POUR LE DÉPARTEMENT

Laxative - Dépurative - Rafratchissante
convient parfaitement à tous les tempéraments et ne coûte que 3 fr. 50 la boîte
Dépôt : **GRANDE PHARMACIE de PARIS**
17, Rue d'Orléans et Place Royale - NANTES

Hôtel de l'Univers
PLACE DU COMMERCE RUE LAPÉROUSE, 11
NANTES

P. LEBÉE Tout Confort
Garage à proximité Téléphone 132.60

MEUBLES "BOEFFARD"
2, 3 et 8, Rue Mercœur et
4, Rue du Pont-de-l'Arche-Sèche

Le plus chic, le plus solide, le moins cher
LIVRAISON A DOMICILE
Téléphone : 128.37 REMISE 5 0/0

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

Imprimerie Ouvrière

Rues Pitre-Chevalier et de la Poudrière

ORGANISATIONS OUVRIÈRES

Faites exécuter tous vos Imprimés à la Coopérative

PROPRIÉTÉ DES SYNDICATS

Robes et Manteaux

Pour Dames, Fillettes et Garçonnetts

M^{ME} E. DRÉAN

8, Quai Fossé (4^e étage) - NANTES

Syndiqués

LISEZ,

DIFFUSEZ

LE PEUPLE

— Quotidien —

du Syndicalisme

LES GRANDS MAGASINS

BRUNNER FRÈRES

4 et 6, Rue de Feltre

1, 1 bis et 3, Rue de la Boucherie **Nantes**

VENDENT

LE MEILLEUR MARCHÉ DE NANTES

et donnent les Timbres Primlux

Maison ETOURNEAU

12, Quai du Port-Maillard, 12 - NANTES

Électricité - Fournitures pour installations
- d'éclairage -

Prix avantageux aux ouvriers électriciens

R. C. Nantes 5.775

L'Œuvre Dentaire Sociale de l'Institut Dentaire National

L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL, avec l'assurance du remboursement basé sur le tarif de responsabilité des Caisses, permet l'accès de la Dentisterie, moyennant une contribution personnelle insignifiante. De plus, le contrôle rigoureux de son comité technique de surveillance et le choix du personnel, praticien possédant le diplôme d'Etat qui y opère, L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL assure aux intéressés la sécurité et la qualité dans les soins et travaux pratiqués par ses services.

Le Comité de gestion a en outre créé une Caisse appelée "Caisse des Exclus" pour compenser l'inégalité incompréhensible des plus de soixante ans injustement écartés des avantages de la Loi Cette Caisse a pour effet de les faire bénéficier gratuitement des soins et travaux dentaires.

Le contrôle des "Exclus" compris dans ces conditions, s'effectue par l'intermédiaire de deux services conçus à cet effet :

L'un, à la Bourse du Travail, rue Arsène-Leloup.

L'autre, à La Mutualité (conciergerie) rue Désiré-Colombe.

Les prix officiellement pratiqués à l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL, sont les suivants :

SOINS		DENTIERS	
Extraction, la première	8 francs	Plaque de base	16 65
— les autres	4 —	La dent	16 65
Plombage	12 —	Le crochet	10 —
Traitement racine	12 —		

L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL

Spécialement fondé pour les Assurés sociaux.

23, Place de la Bourse (angle rue de la Fosse), à NANTES.



Le Gérant : A. PÉNEAU

IMP. OUVRIÈRE, R. PITRE-CHEVALIER, NANTES